

L'Exploitant *familial*

Mensuel d'information agricole, syndicale et professionnelle Juin 2023 - N° 735 - 3 €



**L'AGRICULTURE FAMILIALE
GARANTIT NOTRE
ALIMENTATION**

**LA TERRE – COLLOQUE
SUR LE DROIT À
L'ALIMENTATION**

P 4

**ANGÉLIQUE THAILLER,
ÉLEVEUSE ET
ENGAGÉE**

P 6

**UN ÉCONOMISTE
DÉFEND L'AGRICULTURE
FAMILIALE**

P 8-9



LE DIALOGUE EST GARANT DE NOTRE DEMOCRATIE

Le monde agricole travaille aux besoins essentiels de notre société. C'est pour cela qu'il ne doit pas être laissé aux mains du marché. Nous avons besoin de politiques publiques fortes pour maintenir une agriculture familiale sur le territoire, garante de notre souveraineté alimentaire.

Mais l'actualité des derniers mois nous montre une fois de plus qu'on ne peut pas tout attendre des politiques.

Le gouvernement nous montre qu'il ne dispose plus de la capacité de concertation nécessaire au bon fonctionnement démocratique de notre pays, ce qui amène des réactions de plus en plus radicales dans les oppositions. Est-ce là un objectif pour décrédibiliser toute opposition à la politique gouvernementale ? La gestion des manifestations contre la réforme des retraites et la dissolution des soulèvements de la terre sont des exemples criants de cette dérive.

Il est important que notre syndicat, fidèle à ses valeurs, soit source de proposition pour faire avancer le débat public vers une protection de notre agriculture ainsi que la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux. Ces enjeux sont primordiaux pour permettre la pérennité de notre agriculture.

De la même manière que le monde agricole ne peut être déconnecté de la société, les enjeux climatiques ne peuvent être ignorés. Les conséquences du dérèglement climatique mettent en danger la production de nos exploitations et donc la souveraineté alimentaire.

Ce n'est que par la prise en compte de l'ensemble des problématiques qui entourent l'agriculture que nous pouvons espérer un modèle agricole durable et vertueux : le revenu, la terre, la transmission, l'environnement, les conditions de vie...

Les meilleures idées du monde ne seront écoutées que si nous pouvons être entendus, il faut donc être présent sur le terrain, visible et audible auprès des pouvoirs publics, région, État...

Nous avons la chance d'avoir des départements mobilisés, nous sommes un syndicat plein de bon sens et proche du terrain. Nous devons travailler à être reconnus comme tel, mobilisons-nous !

Pierre THOMAS

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI...

ÉDITORIAL	2
Le dialogue social est garant de notre démocratie	
LE FAIT DU MOIS	3
Le MODEF s'oppose à la dissolution du mouvement les Soulèvements de la Terre	
COLLOQUE	4
La Terre – Colloque sur le droit à l'alimentation	
RÉGLEMENTATION	5
Non à la suppression du tarif réduit sur le GNR	
PORTRAIT D'AGRICULTRICE	6
Angélique THIAILLER, éleveuse et engagée	
SEMENCE DE FERME	7
La CNDSP a fait sa rentrée	
COLLOQUE	8-9
Un économiste défend l'agriculture familiale	
COMMISSION	10
Commission sociale et retraités	
ÉDITIONS RÉGIONALES	11
EN BREF	15

Mensuel d'information agricole, syndicale et professionnelle

édité par la société d'Édition de l'Exploitant Familial et autres presses du MODEF SARL au capital de 10 000 €

Rédaction et Administration :

14, boulevard d'Aquitaine BP 70316 16008 ANGOULÊME CEDEX
Tél. 05 45 91 00 49 ou 05 17 20 35 88
exploitant.familial@modef.fr

Publicité : Comédiance - 5, rue Pleyel, Immeuble Calliope - BP 229 93523 SAINT-DENIS cedex
Tél. 01 49 22 74 34

Directeur de la Publication, et Gérant : Jean-Luc LAROCHE

Rédacteur en Chef : Alexis VANYPRE

Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges

Commission paritaire n° 1223T83968
N° ISSN 0755 - 284X

Abonnement 1 an : 25 €



LE MODEF S'OPPOSE À LA DISSOLUTION DU MOUVEMENT LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE



Mercredi 21 juin le Gouvernement d'Elisabeth Borne a prononcé la dissolution du mouvement « Les soulèvements de la Terre ». Le MODEF s'indigne de cette mesure qui bafoue les règles de notre démocratie en faisant taire par la force celles et ceux qui alertent contre l'inaction climatique.

Notre soi-disant « État de droit » prend une fois de plus la défense de l'agro-industrie. Pire, il tente juridiquement d'enterrer un mouvement écologiste manifestant avec légitimité des inquiétudes sur lesquelles nous alertent de nombreux scientifiques et climatologues. C'est le signe d'une dérive autoritaire que le MODEF dénonce.

Par ailleurs, on ne peut nier l'urgence climatique. Les citoyennes et les citoyens qui se sentent appartenir au mouvement « Les soulèvements de la terre » partagent avec le MODEF le constat qu'il est urgent d'agir face au dérèglement climatique : Plus que jamais, un changement de modèle agricole est nécessaire.

Une fois de plus, le gouvernement invoque l'épouvantail de la violence, mais cet épouvantail est grisé, dégarni et n'a pas de sens. Le Syndicat MODEF n'est pas dupe, c'est bel et bien le système capitaliste qui broie le genre humain et détruit la nature. Pour le MODEF cela ne peut plus durer.

S'il y a des actions radicales à mener, ce sont celles de poli-

tiques ambitieuses et à la hauteur des enjeux face au dérèglement climatique alimenté par un capitalisme prédateur. Pour cela, nous ne pouvons que conseiller au gouvernement d'écouter le MODEF et de nombreuses autres organisations militantes qui œuvrent à la défense d'une Agriculture familiale, respectueuse des Hommes et de la Nature.

Le MODEF est signataire de la Tribune qui appuie la démarche de recours contre ce décret honteux.

Le Secrétaire National
du MODEF
Olivier MORIN

LA TERRE

COLLOQUE SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION

Ce colloque, organisé par le journal « La Terre » sur le droit à l'alimentation est plus d'actualité que jamais surtout en France où une partie importante de la population souffre de sous alimentation.

Qu'un pays comme la France qui fait partie des premières puissances économiques mondiales, ne parvienne pas à nourrir normalement son peuple et ne produise pas suffisamment de biens alimentaires est une grave anomalie.

Les associations humanitaires jouent un rôle essentiel pour secourir les familles et les personnes en manque de nourriture mais il nous faut sortir de cette situation en imposant le respect du droit à l'alimentation.

Le droit à l'alimentation est un droit reconnu par l'ensemble des organisations internationales notamment l'ONU. Il faut le faire appliquer en France, l'État français doit respecter cet engagement et le mettre en pratique auprès de la population.

Pour cela il faut remplir deux conditions fondamentales, la première : donner aux Français le pouvoir d'achat nécessaire par le salaire ou la pension pour avoir les moyens d'acheter les biens alimentaires et la deuxième : développer l'agriculture qui permettra de produire en qualité et quantité cette nourriture.

Pour réaliser cet objectif, la France doit retrouver sa souveraineté alimentaire qu'elle a

perdue depuis de nombreuses années et qui met en péril chaque jour un peu plus ce droit fondamental à l'alimentation.

Le nouveau modèle agricole basé sur l'Agriculture familiale qu'il nous faut reconstruire ne peut pas attendre. Dès aujourd'hui il faut mettre en œuvre les processus nécessaires avec un objectif incontournable qui consiste à passer de 350 000 agriculteurs à un million.

Seule l'Agriculture familiale peut relever ce défi et remplir cette mission de couvrir les besoins.

Le MODEF propose ce modèle consistant à revenir à une organisation de l'agriculture française qui a démontré il y a 35 ans que c'était possible.

L'agriculture ultra-productiviste et industrielle que l'on a imposée à la France depuis 50 ans a abouti à un désastre humain et environnemental. Le résultat est que l'effondrement du nombre d'agriculteurs a été directement responsable de l'effondrement de la production.

D'autre part, la réflexion sur l'idée de résoudre la question du droit à l'alimentation par la mise en place d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation est à



creuser, le MODEF peut participer à cette réflexion.

Le projet a des vertus, mais il doit permettre de régler définitivement le problème tout en modifiant le système économique et social que l'on appelle le libéralisme capitaliste et qui est responsable de cette situation.

Le MODEF mène le combat de défense de l'Agriculture familiale depuis toujours et a pour objectif de couvrir les besoins alimentaires des Français avec la production nationale, seule solution pour pérenniser le droit à l'alimentation de l'ensemble des consommateurs français.

Raymond GIRARDI

NON À LA SUPPRESSION DU TARIF RÉDUIT SUR LE GNR

Le 19 juin, Bruno LE MAIRE ancien Ministre de l'Agriculture a annoncé aux assises des Finances publiques la fin de la défiscalisation du Gazole Non Routier (GNR) d'ici à 2030. Le MODEF s'oppose à l'arrêt du tarif réduit sur le GNR sachant que la défiscalisation du GNR agricole représente un soutien budgétaire annuel de 1,4 milliard d'euros soit 3 500 euros par exploitation.

Cette annonce risque de fragiliser le monde agricole. En effet, avec l'envolée des prix de l'énergie, des coûts de production, les paysans ne pourront pas économiquement assumer cette charge supplémentaire. Le MODEF demande le maintien du tarif réduit sur le GNR pour les petites et moyennes exploitations agricoles en le limitant à 10 000 litres par ferme.

Dans un rapport remis au

Ministre de l'Agriculture, le CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation, et de l'Agriculture et des Espaces Ruraux) décline un plan pour éradiquer l'utilisation du GNR et du fioul dans l'Agriculture à l'horizon 2050.

Le ministère propose pour l'ensemble des tracteurs utilisés dans les champs de changer la motorisation. Les moteurs au diesel actuels devront être remplacés par des solutions au bio-GNV (biométhane), au biodiesel B100, l'hydrogène et l'électricité. L'ensemble du parc français représente 800 000 tracteurs qu'il faudra remplacer. Dans son scénario le plus offensif, le CGAAER envisage de substituer 200 000 tracteurs à l'horizon 2031.

Le MODEF s'interroge sur les « vices-cachés » du remplacement des tracteurs. TotalEner-

gies est engagée dans le développement et l'exploitation d'unités de méthanisation et elle se fixe comme objectif de produire 2 TWh/an de biogaz dès 2025 et plus de 20 TWh/an en 2030.

Le gouvernement ne doit pas user de son pouvoir pour développer le capital vert en offrant à ses copains du CAC 40 une fuite en avant dans la production biométhane au détriment de l'intérêt des paysans et des citoyens.

Le MODEF s'oppose au greenwashing et à la méthanisation à partir de la biomasse alimentaire.

Le Président
du MODEF National
Pierre THOMAS

TARIF RÉDUIT
NECESSAIRE

ANGÉLIQUE THIAILLER

ÉLEVEUSE ET ENGAGÉE



Angélique THIAILLER est une éleveuse bovin lait, installée à Arlanc dans le puy de dôme. Elle travaille en GAEC avec son mari, Denis, sur une ferme de 115 ha pour 80 mères montbéliardes et 550 000L de quota 115 ha. La totalité de leur production est livrée à la laiterie de fournols, société fromagère du livradois, une société familiale du secteur.

Leur lait est en partie utilisé pour les AOP fourme d'Amberre et bleu d'Auvergne, ce qui assure un prix du lait correct, entre 452 et 482 €/1000L selon sa destination.

Une installation passion

Après avoir rencontré Denis et découvert le métier d'agriculteur, Angélique s'engage dans une reconversion professionnelle

et passe son BAC pro. Elle s'installe en 2005 dans ce métier passion, bien loin de son BAC L d'origine.

Le projet initial devait comprendre une chambre d'hôte, mais cela a vite été mis de côté face à la charge de travail nécessaire sur le troupeau.

En effet le couple a profité de l'installation d'Angélique pour moderniser l'exploitation et agrandir le troupeau. En 2005 l'exploitation travaillait 60 ha pour 35 laitières et 240 000L de quota, grâce aux emprunts bonifiés, le couple a pu acheter 30 ha en 2010 et agrandir le troupeau à 60 mères.

Le plus difficile pour Angélique a été de faire face à la violence du milieu agricole, cette concurrence permanente, notamment sur le foncier. Il y a une grosse pression foncière sur son secteur et le voisinage n'a pas trop apprécié de voir cette petite exploitation s'agrandir au lieu de disparaître.

Aujourd'hui l'aîné du couple a 21 ans et pourrait s'installer pour reprendre la ferme, mais pour le moment il se fait son expérience en tant que salarié agricole. Le projet d'accueil sur la ferme et de chambre d'hôte pourrait revenir avec l'installation du fils.

Un souci particulier

En 2020 Angélique se fait une rupture sur un tendon à l'épaule

droite, problème récurrent chez les laitiers. Denis a eu un problème similaire à l'épaule et a dû subir une opération. Seule pour faire la traite pendant 2 mois, Angélique a cherché des solutions pour réduire sa pénibilité au travail. Les exosquelettes sont vite apparus comme une solution très efficace et facile à mettre en place. Elle a trouvé un modèle d'occasion pour 4 500 €, mis en place par un professionnel. C'est donc une entreprise bretonne qui lui a fait tester pendant 15 jours puis vendu un exosquelette IP12. Il fonctionne entièrement de manière mécanique et soulage le haut du corps. Depuis son utilisation en janvier 2023, Angélique n'a plus aucune douleur en fin de journée.

La MSA reconnaît le problème d'épaule d'Angélique comme maladie professionnelle mais l'exosquelette n'est pas reconnu comme une solution fiable, il n'y a donc aucune prise en charge.

La MSA prend en charge d'autres solutions, bien plus coûteuses, mais manque de recul sur cette nouvelle solution.

Grâce à la mobilisation d'Angélique auprès de la MSA pour faire avancer son cas personnel, la MSA du Puy de Dôme a lancé une procédure pour faire reconnaître l'exosquelette comme un traitement possible et donc pris en charge. Le service prévention santé se mobilise pour rassembler des témoignages et monter le dossier.

Croisons les doigts.

Alexis VANYPRE

LA CNDSF A FAIT SA RENTRÉE

Le 5 et 6 juin la Coordination National de Défense des Semences de Ferme (CNDSF), a fait son AG de rentrée. L'occasion de rencontrer des acteurs de terrains qui travaillent à la conservation et au développement des semences fermières.

Une réunion dans le Nord

C'est à côté de Lille, au conservatoire de ressources génétiques régional que s'est tenue l'AG de rentrée de la CNDSF. Cette structure intersyndicale regroupe le MODEF, la Coordination Rurale, la Confédération Paysanne ainsi que les Trieurs à façon.

C'est la question du brevet européen qui a occupé une bonne partie des échanges : pour faire face à la pression des géants américains, il se pourrait que l'Europe bouge sa ligne de non-brevetabilité du vivant. C'est un sujet sensible pour les membres de la CNDSF, il a été convenu de rester en alerte. Un échange a eu lieu avec l'interprofession des semences SEMAE en février à ce sujet.

Il a aussi été décidé d'engager un travail de veille sur les « New Breeding Tech » (NBT) qui posent beaucoup plus de questions que n'apportent de réponses pour le moment. La CNDSF prendra contact avec des acteurs à même de l'éclairer.

Une convention de mise à disposition avec le MODEF a été validée. C'est donc le MODEF qui s'occupera de l'animation de la CNDSF.

L'occasion de découvrir des initiatives locales

Deux demi-journées ont permis de découvrir le travail effectué

par le conservatoire de ressources génétiques, au travers d'une rencontre avec Richard BOUCHERIE, Chargé de mission patrimoine légumier et céréalière, et d'une rencontre avec l'Association Initiative Paysanne qui travaille à la conservation des variétés anciennes.

Tout travail de conservation se découpe en trois parties et commence par un volet recherche, l'objectif est de mieux cerner la variété par des témoignages ou des ouvrages de références pour ensuite la chercher sur le terrain.

Une fois que la variété est retrouvée, le conservatoire va évaluer l'intérêt agronomique de la variété pour ensuite chercher à la valoriser.

Ainsi en 2011, R. BOUCHERIE retrouva un seul producteur faisant de l'oignon rouge d'Abbeville, grâce au travail du conservatoire, il est aujourd'hui vendu dans toutes les jardinerie de la région, à destination des particuliers. En tout c'est une centaine d'espèces légumières qui ont pu ainsi être retrouvées et conservées.

L'objectif est toujours d'essayer de mettre en place une filière avec la profession agricole et les industriels. Cela assure une pérennité pour la variété ainsi retrouvée.

C'est le travail que fait Initiative Paysanne, en collaboration avec le conservatoire régional. Cette association rassemble des paysans, des porteurs de projet,

des artisans et des citoyens avec pour but de développer et promouvoir l'agriculture paysanne. Cela se traduit notamment via un travail sur les semences anciennes.

Forte de 200 adhérents, paysans et boulangers, l'association a mis en place un travail d'expérimentation sur des variétés anciennes de blé pour répondre à des besoins spécifiques de panification. C'est sur une cinquantaine de variété de blé que sont ainsi faits des tests de culture et de transformation. En 2022 ce sont 400 Tonnes de blés anciens qui furent collectés grâce à cette initiative, 10 ans après sa mise en place.

Depuis quelques années l'association s'est lancée dans l'orge, en collaboration avec des brasseries. Ce sont une vingtaine de variétés qui sont multipliées et testées en plein champ pour pouvoir réaliser des tests de maltage.

L'association fait ses tests à très petite échelle, avec plus de 200 parcelles de blé et 75 d'orge sur seulement 0,5 ha. On comprend bien que la force de cette initiative vient du réseau de paysans qui s'engagent à la suite de l'association.

Grâce à ce travail, les variétés anciennes retrouvent une seconde vie et le conservatoire de ressources génétiques peut se concentrer sur de nouvelles variétés.

Alexis VANYPRE

UN ÉCONOMISTE

DÉFEND L'AGRICULTURE FAMILIALE

À l'initiative du MODEF, l'économiste David CAYLA est intervenu sur deux journées pour débattre sur le modèle agricole nécessaire pour protéger la souveraineté alimentaire de la France. Il a aussi présenté un modèle sur lequel il est en train de travailler qui permettrait, selon lui de répondre à cette question.



Le 13 et 14 juin David CAYA, maître de conférences en économie à l'Université d'Angers, membre des économistes atterrés, est intervenu lors de deux après-midi de débats avec le MODEF sur le thème de la Souveraineté alimentaire : « Quel modèle agricole pour l'avoir ? ». La première a eu lieu dans les Hautes Alpes, à Méreuil, la deuxième dans l'Ardèche, à Sceautes.

Ces deux journées font suite à l'intervention de David CAYLA lors du Congrès du MODEF en octobre dernier. Ce fut l'occasion pour cet économiste de présenter sa réflexion sur le modèle agricole qui est mis en place aujourd'hui par nos dirigeants mais surtout de présenter un modèle agricole qui, selon lui, permettrait la défense de l'Agriculture familiale (tel que défend le MODEF).

Avoir une vision du réel

Le premier point qu'a mis en avant David CAYLA, c'est le fait

que les économistes et les politiques ont tendance à ne voir que la question budgétaire, or l'agriculture et l'alimentation sont des enjeux qui ne peuvent pas et ne doivent pas se limiter à des chiffres. On ne peut pas dissocier l'agriculture de l'enjeu alimentaire du pays, on ne peut pas dissocier le revenu agricole du coût payé par le consommateur, il faut donc une vision globale et non une vision comptable.

Il est aussi primordial de comprendre que l'agriculture dépend de trois facteurs de production bien distincts : le capital et le travail - comme tous les autres secteurs économiques - mais aussi la terre.

Là où le capital et le travail peuvent être créés, accumulés, déplacés par tous les acteurs d'un secteur, et se remplacent l'un l'autre, la terre ne peut pas suivre cette logique. Si j'achète un hectare, mon voisin ne peut pas acheter le même hectare, si tous les agriculteurs d'un pays veulent acheter un hectare, on ne peut pas créer du foncier agricole. La terre n'a pas toujours la même qualité et le même prix, cela dépend uniquement du secteur géographique et ne peut pas être influencé par l'agriculteur sur le court terme.

Cette spécificité agricole implique deux choses importantes :

- il y a une concurrence déloyale de principe au niveau agricole mondiale,
- celui qui peut faire l'agricul-

ture la plus extensive sera le plus concurrentiel.

La mondialisation va donc favoriser les pays qui peuvent se permettre de faire de l'extensif, par exemple l'Argentine sur les bovins, et donc pousse à la baisse de la production par hectare.

Proposer un modèle agricole adapté

David CAYLA pense que ce modèle mondialisé qui pousse à la baisse de production à l'hectare met la souveraineté alimentaire et l'agriculture française en danger.

Il est donc nécessaire de protéger l'agriculture de notre pays pour assurer notre souveraineté alimentaire. Cela veut dire garantir le revenu agricole, comme le demande le MODEF depuis 60 ans.

Pour permettre cela tout en ne mettant pas en danger l'agriculture des autres pays, comme l'a fait à une époque l'agriculture européenne subventionnée, il propose un modèle avec deux agricultures.

Ces deux modèles agricoles ne connaîtraient pas les mêmes règles, n'auraient pas les mêmes aides publiques et ne viseraient pas les mêmes marchés.

Il y aurait d'un côté une agriculture pour le marché intérieur, dans le but d'avoir une souveraineté alimentaire, de l'autre côté il y aurait une agriculture à visée

exportatrice, pour continuer à fournir le marché mondial.

Réussir à trancher les productions qui peuvent ou ne peuvent pas rentrer dans le premier modèle agricole est une question complexe et hautement politique. David CAYLA est le premier à le dire, sa proposition est pour le moment une ébauche de modèle et beaucoup de questions restent en suspens : quels produits, quels secteurs, quelle concertation avec les agriculteurs ?...

Une agriculture pour le marché intérieur

L'agriculture pour le marché intérieur sort alors du marché mondial et des traités internationaux. L'Europe prévoit d'ailleurs qu'un pays puisse s'extraire de ces traités en cas de danger majeur, comme ce fut le cas lors de la Covid19. La mise en danger de la souveraineté alimentaire n'est-elle pas un danger majeur ?

On peut donc avoir une agriculture protégée à destination du marché intérieur, avec des prix et des débouchés garantis. Cela implique une normalisation, des

garanties supplémentaires sur la qualité et la traçabilité et surtout un contrôle des volumes en rapport avec les besoins alimentaires de notre pays. Une partie des agriculteurs s'engagerait donc dans la démarche de produire uniquement pour la consommation française, avec un revenu garanti mais des contraintes supplémentaires.

Une agriculture à visée exportatrice

Parce qu'il n'est pas envisageable que toute la production agricole de la France soit à destination du marché intérieur, parce que de nombreux pays ne peuvent pas assurer leur propre souveraineté alimentaire, parce que certains agriculteurs ne voudront ou ne pourront pas s'engager dans le premier modèle, il faut garder une agriculture à visée exportatrice.

Celle-ci correspondrait à quelque chose près au modèle dominant aujourd'hui en France : une agriculture au prix du marché mondial, en concurrence internationale.

Beaucoup d'échanges

Ces deux demi-journées ont soulevé de nombreuses questions et témoignages de la part des personnes présentes, agriculteurs, citoyens et élus locaux. Il se pose notamment la question du modèle agricole qui doit être protégé et défendu. Quelles garanties peuvent être mises en place dans le modèle proposé par David CAYLA pour que l'Agriculture familiale soit favorisée face à l'agriculture industrielle ? Il propose que dans les normes imposées ne soit pas mis que des normes de qualité mais aussi des critères de surface et de chargement maximum.



La question de l'accès au foncier est aussi très importante, le renouvellement des générations est un enjeu majeur en agriculture. Dans ce modèle, un jeune qui reprend une exploitation pourrait-il changer la destination de sa production entre marché intérieur ou international ?

Aujourd'hui de nombreux secteurs se retrouvent sans foncier disponible, car accaparé par des grosses structures. Pour qu'un jeune puisse s'installer il doit s'aligner sur le prix de la terre qui atteint des sommes prohibitives. Sur cette question-là, David CAYLA pense que si l'État met en place une agriculture protégée, alors il doit aussi mettre en place des conditions d'accès particulières. L'État, au travers des SAFER ou directement, pourrait faire du portage de foncier dans le cadre d'installation pour le marché intérieur.

Il dessine ainsi une sorte de contrat social avec le monde agricole qui pourrait se résumer ainsi : « si tu produis pour nourrir ton pays, on assure ton prix et on t'aide à t'installer dans un modèle durable ».

David CAYLA affirme, en proposant son modèle à deux agricultures, que même dans un système capitaliste libéral, il faut affirmer que la souveraineté alimentaire étant un besoin fondamental, elle ne doit pas dépendre du secteur marchand.

Alexis VANYPRE

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
QUELS MODÈLES AGRICOLES POUR L'OBTENIR ?

David CAYLA
 Maître de Conférence (Economie - Université d'Angers) et membre des économistes atterrés



MARDI 13 JUN 2023
DE 14H00 A 17H00
05700 MEREUIL
SALLE POLYVALENTE



modéf

COMMISSION SOCIALE ET RETRAITES

Les Commissions sociale et retraités se sont réunies le 25 mai dans la Drôme, plusieurs sujets ont été abordés comme l'inflation des prix alimentaires, la sécurité sociale de l'alimentation, les difficultés des agriculteurs, la réforme des retraites et son impact.

L'inflation des prix alimentaires, préoccupation majeure

Les prix à la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées bondissent de 15,9 % sur un an, proche de 30 %, les hausses les plus marquées concernent les légumes frais, les huiles et graisses. L'inflation a augmenté de 6,2 % en mars 2023 sur un an. Le MODEF demande la mise en place du coefficient multiplicateur pour stopper l'inflation. Il faut que nous travaillions à créer un rapport de force pour que ce coefficient entre en action, notamment en faisant connaître son utilité auprès des consommateurs.

La Sécurité Sociale de l'Alimentation

Depuis 2019, un collectif de membres souhaite créer la Sécurité Sociale de l'alimentation (SSA). Elle vise à intégrer l'alimentation dans le régime général de la Sécurité Sociale selon trois piliers : universalité de l'accès, caisses locales gérées démocratiquement et financement par la création d'une cotisation sociale. Les membres de la commission ont quelques craintes concernant cette SSA, notamment sur le fait que cette « carte vitale » de l'alimentation ne donne pas accès à des produits de qualité et français. Cette carte ne doit pas être un chèque en blanc fait à la grande distribution, cela

veut dire orienter l'offre vers les marchés locaux ! Il y aurait alors des différences d'approvisionnement importantes selon les zones géographiques, ce qui contrevient à l'objectif d'universalité de l'accès. Il se pose aussi la question du financement, gros point d'interrogation dans la proposition actuelle de la SSA. La commission conseille de rencontrer le collectif qui travaille sur la SSA pour pouvoir mettre en avant ses doutes et voir si le projet est solide.

Les difficultés des agriculteurs

Les crises sanitaires, conjoncturelles, climatiques ont de graves conséquences sur les revenus des agriculteurs et sur la pérennité des exploitations. Solidarité Paysans a tiré le signal d'alarme sur la détresse économique et psychologique des exploitants lors du Salon de l'Agriculture, le gouvernement n'est pas à la hauteur face à la détresse du monde paysan. Le réseau sentinelle n'est pas mis en place dans tous les départements et lorsqu'il est mis en place il est insuffisant. Ce système comporte des limites déontologiques dans la mesure où les sentinelles sont souvent liées à des structures auxquelles les agriculteurs doivent de l'argent.

Les nouveaux responsables de la Commission sociale sont Christian REIGUE et Christophe CHAUSSY.

Commission retraite

La réforme des retraites a été adoptée définitivement le 20 mars 2023 après le rejet de deux motions de censure. Le report de l'âge légal de départ à la retraite passera de 62 à 64 ans avec un allongement de la durée de cotisation. Le MODEF s'interroge sur la proposition de loi sur les retraites agricoles portée par le Député Julien DIVE et adoptée le 1^{er} février 2023. Son objectif est de calculer les pensions sur les 25 meilleures années et non plus sur l'ensemble de leur carrière. Pour le MODEF cette loi pose de nombreuses questions sur le niveau de pensions des agriculteurs qui font toute leur carrière sur des petites exploitations et qui ont des revenus faibles. Le MODEF veut une retraite à hauteur du SMIC net pour une carrière complète tous régimes confondus, la suppression du plafonnement de l'assiette des cotisations sociales, la suppression de la CSG et du RDS sur les pensions inférieures à 85 % du SMIC, le passage du taux de réversion de 54 à 74 % et de revenir à une retraite à 60 ans avec 37,5 années de cotisations pour avoir une retraite à taux plein.

Le nouveau Président de la Commission retraités du MODEF est Guy SOULAGE.

Sarah MANUBY



Auvergne Rhone-Alpes - Haute Loire

PROJET D'AUGMENTATION DE CAPACITÉ D'UN MÉTHANISEUR EN HAUTE-LOIRE



Sur la commune de Saint-Laurent Chabreuges en Haute-Loire, une société composée de cinq exploitations agricoles a créé une unité de méthanisation mise en service en août 2019. Pour un coût total de l'opération de 3,8 millions d'euros dont 17 % de subventions de l'ADEME et du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Dès sa mise en route c'est 25 tonnes par jour de matières envoyées dans le méthaniseur, tous les intrants proviennent des exploitations. Il est alimenté par du fumier et du lisier qui représentent environ 60 % des intrants, mais des cultures dédiées sont aussi utilisées comme du sorgho et du maïs, chaque exploitation produit 10 hectares de maïs uniquement pour le méthaniseur.

Par un arrêté préfectoral du 5 janvier 2023, nous apprenons que la société propriétaire du méthaniseur souhaite augmenter la capacité de celui-ci, les intrants journaliers passeraient de 25 tonnes à 34,4 tonnes ce qui représente 12 600 tonnes à l'année.

Un collectif de plusieurs associations et syndicat s'est formé à la suite de l'annonce de ce projet : AMAP de Brioude, ADEAR 43, AAPP Association Au Plus Près, AAPM Association des Artisans et Producteurs du Massiacois,

CECB Collectif Éco Citoyen Brivadois, FNE 43 France nature environnement, MODEF Haute-Loire, Nature et Progrès Haute-Loire, UFC que Choisir Haute-Loire. Ce collectif a déposé un recours gracieux pour annuler l'arrêté préfectoral autorisant cet agrandissement.

L'ensemble de ce collectif s'inquiète sur le respect des 15 % maximum de cultures dédiées à la production de méthane. Car aucun contrôle n'a été effectué sur le respect de cette réglementation depuis la mise en route de cette unité !

Une part importante du maïs est irriguée, ce point est particulièrement préoccupant dans un contexte de sécheresses récurrentes. La zone où cette culture est implantée a un climat sec, il y a souvent des restrictions d'eau, qu'en sera-t-il du partage équitable de l'eau ?

Le MODEF ne peut que se révolter contre ces faits, la sécheresse et les catastrophes naturelles ont des impacts récurrents sur nos productions alimentaires à destination des humains et des animaux. À l'heure où des questions se posent sur notre souveraineté alimentaire, nous ne pouvons pas cautionner que ces cultures finissent dans un méthaniseur.

Sarah MANUBY



Nouvelle-Aquitaine - Landes

Plus d'un million de canards abattus

Le chiffre symbolique a été franchi fin mai en Landes, Béarn et Pyrénées-Atlantiques : plus d'un million de volailles abattues, souvent parfaitement saines.

Avec la Confédération paysanne et le syndicat ELB, le MODEF a organisé un rassemblement à Pau jeudi 8 juin pour dénoncer la responsabilité de l'Etat dans les crises successives et exiger un véritable changement de politique sanitaire et une transformation profonde de la filière, avec trois objectifs principaux : limiter le risque de diffusion du virus, améliorer la résilience des fermes et des filières, et enfin préserver l'élevage plein air, en mettant fin à la claustration obligatoire et systématique des volailles sur tout le territoire national.

Ces objectifs passent par des mesures concrètes et contraignantes :

- **La dé-densification des zones les plus vulnérables**, en particulier lors des périodes à risque : arrêt de production du 15/12 au 15/01 pour tous les élevages non-autarciques de canards en zone à risque de diffusion (ZRD), moratoire sur les nouveaux bâtiments de volailles en ZRD ; plafonnement en ZRD pendant les mois d'hiver à 3 canards ou oies au m² pour les élevages avec bâtiment ; allongement des vides sanitaires ; suppression de la condition de maintien de l'activité aux indemnités pour pertes de production.

- **L'encadrement de la gestion des flux d'animaux vivants**, d'intervenants et de matériel : limitation de la distance parcourue par un PAG à 50 km ; interdiction de circulation de tous les canards depuis une zone réglementée vers une zone indemne en période à risque ; validité des tests avant mouvement d'une durée de 24 heures maximum ; interdiction des enlèvements multiples en filière longue ; respect des avis de l'Anses du 8 mars 2022 qui indiquent qu'autoriser des mouvements depuis la zone réglementée vers la zone indemne comporte des risques conséquents.

- **Une meilleure transparence des flux** et une adaptation des mesures réglementaires relatives aux notifications de mouvement à tous les types d'élevage et d'organisation économique : obligation de transmettre à l'Etat les données d'entrée, sortie de lots, de flux des OP.

- **Le redimensionnement des capacités de gestion de cadavres** en fonction des volumes de production par département et l'équipement de manière adéquate des départements de forte production avicole.

- **Des encouragements financiers pour le démenagement de certaines unités d'accoupage** en dehors des zones denses et un plan de soutien à l'accoupage artisanal.

- **La mise en place d'un plan concerté d'allocation des animaux d'un jour en cas de pénurie** pour assurer la coexistence de toutes les filières et de tous les modes d'élevage. A l'heure actuelle, les élevages indépendants ne peuvent pas rivaliser avec les organisations de producteurs, notamment en termes de facilités logistiques offertes aux couvoirs.

- **La préservation de l'élevage plein air**, en mettant fin à la claustration obligatoire et systématique des volailles sur tout le territoire national. La gestion des mesures de biosécurité et de prévention à mettre en place dans les élevages doit se baser sur deux piliers : la mise en place de critères qui permettent de déterminer le passage du risque faible à modéré et élevé au niveau de chaque territoire – incluant une analyse dynamique du risque ; à l'échelle de chaque élevage, la réalisation d'une analyse de risques permettant de déterminer les mesures de biosécurité à mettre en place en fonction des espèces, du volume d'animaux, du fonctionnement, de l'emplacement, du nombre d'intervenants, du niveau général de risque déterminé à l'échelle du territoire...

Après 8 ans à formuler ces propositions et les affiner, les trois syndicats espèrent enfin être entendus pour mettre un terme au cercle vicieux dans lequel les filières ont été plongées par l'Etat sur ordre des OP.



Occitanie - Gard

Motion du modef Gard

Le MODEF 30 souhaite transmettre ses aspirations et ses valeurs, les combats pour lesquels il s'engage en 2023, en accord et avec la participation de tous ses membres. Ce texte a vocation d'être transmis au MODEF National afin de dresser un constat et définir nos engagements.

Nous constatons que, dans notre monde moderne, la quasi-totalité des échanges que nous proposons les démocraties occidentales sont régis par des rapports de domination :

Le capitalisme ou la domination des riches sur les pauvres

Le productivisme agricole ou la domination de l'humain sur la nature

Le colonialisme et le racisme ou la domination des hommes blancs sur les autres hommes

Le patriarcat ou la domination des hommes sur les femmes

Le tout étant étroitement lié, puisque le capitalisme favorise la compétition productiviste et le « progrès » au détriment de la coopération et de la solidarité. Le MODEF 30 s'oppose à tout projet qui privilégiera l'intérêt particulier de quelques-uns plutôt que celui de l'intérêt collectif. Il s'oppose également à tout projet qui sert une cause immédiate sans en mesurer les conséquences à long terme sur la condition humaine et la nature.

En effet, les humains, via le système capitaliste, ont développé des techniques leur permettant de s'affranchir des contraintes naturelles, et depuis 50 ans sont même allés jusqu'à une destruction de leur environnement au service de la production, qui finalement les met directement en danger. Parce que notre planète s'en sortira toujours malgré les dégâts que nous lui infligeons, le MODEF 30 s'engage à protéger la vie humaine sur Terre qui ne pourra subsister qu'en respectant les équilibres et valeurs du vivant. Le MODEF 30 n'oublie pas que « nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » (Antoine de Saint-Exupéry).

Les séquelles de la colonisation imprègnent toujours notre rapport à l'autre, et nous avons conscience que le racisme, la xénophobie et leurs conséquences sont problématiques et graves. Le MODEF 30 s'engage à lutter contre

tout rapport de force ou discrimination basé sur une couleur de peau, une origine, une religion ou une culture.

Enfin, depuis quelque temps le patriarcat est un terme qui est réemployé à juste titre car la place des femmes dans la société et plus particulièrement dans le monde agricole est toujours (mis au second plan) secondaire et souvent méprisée.

Cette place doit être remise en question, et nous n'y arriverons qu'à travers une remise en question sociétale globale puisque tous les rapports de dominations précédemment cités résultent de la même volonté de pouvoir de la part du genre masculin. Le but n'est pas de se battre les uns contre les autres pour savoir qui dominera, mais bien de se battre ensemble pour un nouveau modèle égalitaire dans lequel chacun et chacune peut avoir une place légitime, une voix, des droits justes et respectés.

Le MODEF 30 s'engage à lutter contre toute forme d'oppression et pour l'émancipation et la liberté de chaque être humain dans tout ce qui fait sa singularité.

Face aux défis auxquels sont confrontés les travailleurs et travailleuses de la terre, le MODEF 30 pose ainsi les bases de son combat et des luttes qui s'annoncent.

Le MODEF 30

FÊTE DE LA CORRÈZE,

Meilhards - 19510

Samedi 22 juillet - 9 h-17 h

**Débat « l'agriculture familiale,
une solution face
aux enjeux climatiques »**

Fenaison à l'ancienne

Randonnée terra-aventura (7 km) 10 h

**Repas : méchoui 20 € pour les adultes,
10 € - 10 ans**



Occitanie - Hérault

Assemblée Générale du MODEF Hérault

Le MODEF Hérault s'est réuni en Assemblée Générale le jeudi 1^{er} juin à Montagnac. À l'ordre du jour ont été abordés le rapport moral et d'orientation, les dernières actualités retraçant toutes nos actions syndicales et participation aux différentes réunions départementales, régionales et nationales ; le rapport financier comprenant notre participation au Congrès national entre autres.

S'en est suivi un échange sur la situation agricole dans le département, spécialement les difficultés que rencontrent les viticulteurs sur la vente du vin et le restant en stock dans les caves.

On constate qu'il y a eu une baisse des ventes de 4 % en grandes surfaces. Le grand nombre d'autorisations distribuées comme en Cognac entraîne des problèmes partout en France d'où la baisse des prix. Depuis 2 ans il se consomme plus de bière que de vin.

Le Bordelais, 1^{er} département viticole de France et 1^{er} en bio, propose d'arracher les vignes et de se diversifier dans la production oléicole

ou dans l'élevage par exemple... Un plan d'arrachage est prévu, avec obligation de se reconvertir, pour pouvoir toucher la prime de 6 000€/ha.

Le point sur l'irrigation était bien entendu traité : pas assez de pluie cet automne et cet hiver comme un peu partout au plan national. Dans le département un projet d'irrigation des vignes avoisinant les 300 millions d'euros et en projet également 7 bassines. Il est nécessaire de bien faire la différence entre bassines et retenues collinaires et le faire remonter aux responsables du département.

Les élections Chambres : il faut commencer à en parler et que nos listes soient prêtes avant le mois de décembre.

Après la remise des cartes où nous avons fait 5 nouvelles adhésions dont 2 jeunes de moins de 30 ans, il y a eu l'élection du Bureau et le vote de la motion ci-dessous. La réunion s'est terminée par notre habituel apéritif dînatoire pour clôturer celle-ci dans une bonne ambiance conviviale.

Occitanie - Gard

Hommage à Alain Benoit

Notre ami Alain BENOIT vient de mourir à l'âge de 87 ans dans son village de Carsan.

Alain adhéra à notre syndicat au début des années 70, prenant ainsi la relève de son père, qui fut l'un des tous premiers adhérents du MODEF du Gard dès sa création en 1959.

Alain était un agriculteur passionné et compétant, reconnu par tous pour son savoir-faire.

S'il était passionné par son travail, il était aussi par son syndicat. Militant convaincu, ferme dans ses convictions, mais également ouvert au dialogue avec d'autres. Il était respecté et aimé par tous, y compris ceux qui ne partageaient pas ses convictions.

Il fut élu au Conseil municipal de Carsan, et effectua un mandat de Maire, qui fut très apprécié. Son père aussi fut longtemps Maire de Carsan.

Même à la retraite, Alain participa longtemps à nos réunions et activités syndicales, tant que sa santé le lui permit, et nous apprécions toujours ses interventions.

Alain, ces dernières années, empêché par ton état de santé, tu nous manquais beaucoup, et maintenant tu nous manqueras plus encore.

Le combat que nous avons mené, que tu as mené, à la suite de nos prédécesseurs, pour le maintien et la défense de l'Agriculture familiale, pour pouvoir continuer de pourvoir le pays en produits alimentaires de qualité, d'autres plus jeunes le reprennent maintenant, avec les mêmes difficultés que nous avons connues.

Alain, repose désormais en paix, aux côtés de ceux que tu as aimé.

R.C.

AGENDA

DU MOIS...

- ✂ **1^{er} juin** : AG MODEF Hérault
- ✂ **2 juin** : Comité Directeur dans l'Ariège
- ✂ **5-6 juin** : AG de la CNDSP
- ✂ **13 juin** : Colloque souveraineté alimentaire avec David CAYLA (05)
- ✂ **14 juin** : Colloque souveraineté alimentaire avec David CAYLA (07)
- ✂ **20 juin** : Commission Agro-Ecologie Nouvelle Aquitaine

BRÈVES

Verdissement, Bruxelles s'oppose à une prolongation des dérogations

Les dérogations accordées en 2022 et 2023 sur les mesures de verdissement (jachères, rotation des cultures...) ne seront pas prolongées en 2024. Mais Le Commissaire européen se dit prêt pour examiner des amendements ciblés aux plans stratégiques de la PAC lorsque cela est nécessaire pour régler un problème précis et limité au cas par cas. La plupart des ministres de l'Agriculture de l'UE ont demandé à la Commission européenne de faire preuve de souplesse pour les normes d'éco-conditionnalisés de la PAC afin de permettre aux agriculteurs de faire face aux conditions climatiques exceptionnelles actuelles (sécheresse, inondations...). « Une dérogation qui se répète tous les ans, cela devient une règle », a prévenu Marc FESNEAU.

Prédateurs : une douzaine de ministres de l'Agriculture de l'UE demandent à Bruxelles d'agir

Lors de la réunion des ministres de l'Agriculture de l'UE, une douzaine d'entre eux ont demandé à la Commission européenne de revoir les règles encadrant la gestion des populations de grands carnivores, loups et ours en premier lieu, dont le nombre a fortement augmenté au cours des dernières années. Ils souhaitent que le statut du loup soit reclassé de l'annexe IV (statut de protection stricte) à l'annexe V (protection simple) dans le cadre de la directive Habitats. Ces États membres demandent également des fonds supplémentaires en dehors du budget de la PAC pour compenser les pertes de bétail.

Sur le site du MODEF

vente de fruits et légumes au juste prix vendredi 7 juillet de 8 h à 13 h devant la gare de trappes

Entre 2000 et 2020, les surfaces en légumes ont diminué de 10 % et les surfaces en cultures fruitières ont baissé de 7 %. Le nombre d'exploitations agricoles a réduit fortement. En maraîchage, les effectifs en Unité de Travail Annuel (UTA) non-salariés en France métropolitaine ont diminué de 4,7 % au cours de la dernière décennie. Les installations en arboriculture ont régressé de 6,6 % entre 2018 et 2020. Ce constat est alarmant !...

la suite sur www.modef.fr

Vous pouvez aussi suivre notre actualité
Sur facebook.com/modef et twitter.com/modefnational



L'Exploitant familial

M'alerte sur les mauvais coups
M'informe sur ce qui bouge
M'aide à comprendre et à agir

JE M'ABONNE ou JE RENOUVELLE MON ABONNEMENT

Nom : Prénom :

Lieu dit, rue :

Code postal : Commune :

Abonnement à l'Exploitant Familial un an 25 €

Soutien à l'Exploitant Familial €

Chèque à libeller à l'ordre de Société d'Édition de l'Exploitant Familial
B.P. 316 - 14, boulevard d'Aquitaine - 16008 Angoulême CEDEX

ASSURANCES CLIMATIQUES

PROTÉGER LE FRUIT DE VOTRE TRAVAIL



C'EST DANS NOTRE CULTURE.

Choisissez le Crédit Agricole pour bénéficier du nouveau dispositif de gestion des risques climatiques.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, la filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent aux contrats. Sous réserve de disponibilité de cette offre dans votre Caisse régionale.

Ce contrat est distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.

03/2023 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 077 707 050 € - 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images. 